



Le Journal de Saorge

Publication de la Mairie de Saorge

Éditorial

Ruralité et écologie ?

Dans le temps où nos gouvernants parlent de ruralité et d'écologie, la réalité est bien différente.

Le train est en difficulté au profit de la route plus polluante, les bureaux de poste ferment les uns après les autres.

La Trésorerie de Breil est menacée.

Le sort du Tunnel de Tende reste incertain. Grâce à l'action unie des maires de la Roya. Le transit des camions de plus de 19 tonnes est interdit mais soyons vigilants.

À noter que cette action a fait école ; plusieurs communes s'en inspirent pour limiter le trafic de camions sur leur territoire.

École

Malgré la mobilisation des élus, des parents d'élèves et de la population... (en vain), la décision de l'inspecteur d'académie est tombée comme un couperet : suppression d'un poste, donc d'une classe en élémentaire à Saorge.

« En off », l'inspecteur donne sa parole aux élus : s'il y a 42 élèves assis le jour de la rentrée, le poste supprimé est « remis ».

Or, l'état de l'effectif prévu est le suivant :

37 élèves (en comptant les toutes petites sections moins de 3 ans) et dont 2 élèves en situation de handicap et 40 au 1^{er} décembre (avec engagement sur l'honneur d'un futur administré de s'installer à Saorge avec ses 3 enfants). On sait aussi que le château de la Causega doit ouvrir ses portes en décembre et a demandé à l'inspecteur de réserver des places pour les enfants en séjour.

Le compte n'y est pas. Face aux chiffres et malgré les courriers réitérés et la mobilisation demandant le maintien des classes en milieu rural, pour l'instant la rentrée s'organise avec une maternelle à Saorge et le primaire à Fontan.

Le pouvoir des maires est diminué, de même que les subventions, or une mairie c'est le premier niveau de la démocratie.

Pour conclure, il faut une autre politique qui fonctionne au profit des habitants où qu'ils soient en France.

Brigitte BRESC - Maire de Saorge

MAIRIE DE SAORGE

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

10h - 12h et 14h - 16h

Mercredi 10h - 12h

Tél : 04.93.04.51.23

Fax : 04.93.04.55.25

Mail : mairie.saorge@wanadoo.fr

Site : www.saorge.fr

Août 2019



L'ÉGLISE SAINT SAUVEUR ET LA CHAPELLE SAINT JACQUES DES PÉNITENTS BLANCS

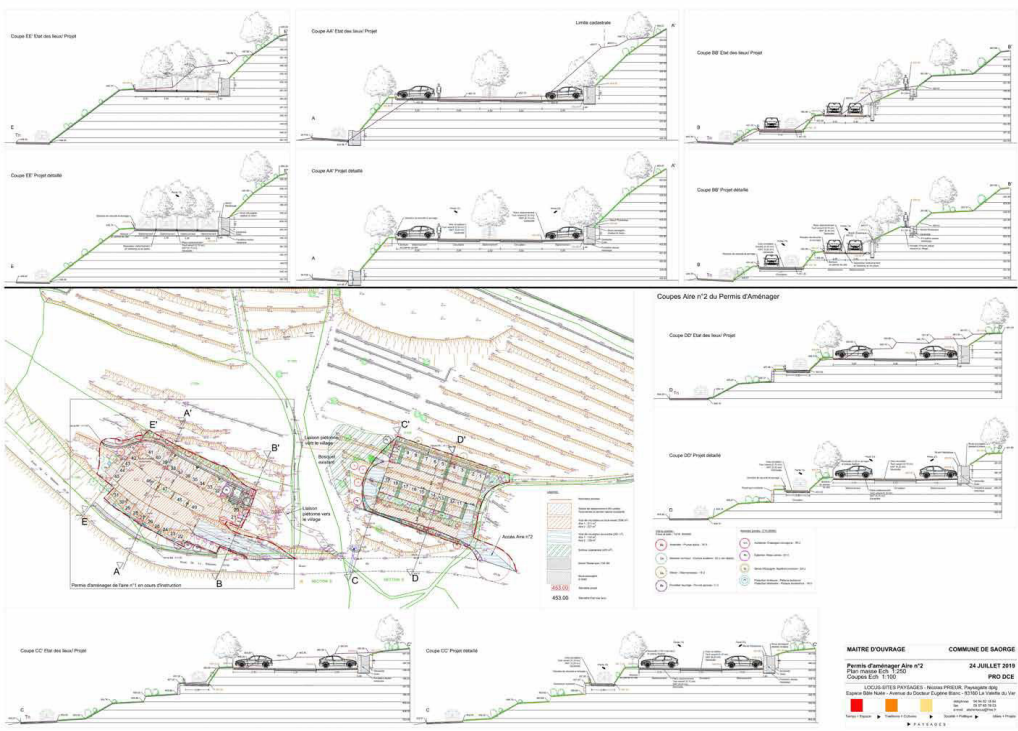
L'Architecte en Chef des Monuments Historiques a présenté le projet en réunion publique le 5 août 2019.

La première phase de travaux concerne les façades (clos et couvert) et la sacristie. Elle commencera en septembre 2019.

La façade est de Saint Sauveur retrouvera rapidement ses couleurs du 19^{ème} siècle.

Notre patrimoine commun s'enrichit et nous transmettrons aux générations suivantes, une église et une chapelle belles à regarder.





LE PARKING DE LA MADONE

Malgré les obstacles, le feu est orange et bientôt vert !
 Le parking, réduit par rapport au projet initial, sera installé sous la Madone, grosso modo en lieu et place de « l'héliport » qui lui sera transféré à hauteur de la Madone.
 Le parking paysager comptera environ 50 places qui permettront de désengorger le stationnement à Saorge.
 Les plans seront présentés en public dans quelques semaines.
 Dans le même temps, le parking de la Ciapere sera complètement sécurisé.



CHAPELLE DES PENITENTS ROUGES ET ESPACE SAINT ROCH

Nous envisageons depuis longtemps de transformer la Chapelle des Rouges en lieu d'accueil touristique : accès internet, transfert de l'Agence Postale Communale, salle de réunion pour les associations. Les plans sont prêts, une partie du financement est acquise : Europe, État, Région, Département.
 Nous attendons la décision de la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA mais le temps administratif est long.

Actuellement, la Chapelle des Rouges sert d'atelier aux employés municipaux, atelier qui sera transféré dans le moulin communal dans le cadre de l'aménagement du site Saint Roch.
 Les plans sont prêts ainsi que le financement (Europe, Conseil Départemental, Mairie), nous n'attendons plus que le bon vouloir des voisins car il est nécessaire de sécuriser le site.
 L'étude est consultable en mairie.



SALLE DES FÊTES MUNICIPALE
 Mercredi 14 août 2019 à 18h a été inaugurée la Salle des Fêtes municipale dont la peinture et la décoration viennent d'être refaites.
 Bienvenue à tous dans la maison commune !

LE SENTIER DES OLIVIERS

À l'initiative de la Mairie de Saorge, un architecte paysagiste a réalisé un projet de conception d'un parcours thématique et restauration d'un sentier patrimonial.
 Le financement du projet (environ 100 000 euros) est assuré par la CARF.
 Le sentier réhabilité part de Meran pour aboutir au Pont du Commun et au « délaissé ». Les travaux vont commencer prochainement.
 L'étude est consultable en mairie. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le lundi 12 août 2019 à 18h.





LA CHASSE

Une solution est possible.
La Mairie de Saorge, depuis longtemps pour des raisons évidentes de sécurité, refuse que deux sociétés de chasse opèrent sur le territoire de la commune et en conséquence donnait les plans de chasse à la société de chasse la plus ancienne ayant le plus grand nombre d'adhérents d'où les procès intentés à la mairie par l'autre société de chasse.

Pour mettre fin à ces querelles et procédures, la Mairie de Saorge propose une régie de chasse qui répartirait les plans aux postulants résidant à Saorge et répondant aux critères (permis, assurance...).
C'est une solution raisonnable, nous attendons le feu vert de la Préfecture.

TRAVAUX EN COURS

- Étude et devis en cours pour sécuriser la route des lacets à suivre et à financer
- Pose d'un grillage métallique sur le chemin de Meran pour assurer la sécurité des petits et des grands
- Réfection de la fontaine de la Rue de la Marne « E Scarete »

PROJETS 2020

- Rénovation du lavoir du Soutaï et aménagement d'un espace vert
- Réfection du chemin de Sainte Croix
- Éclairage du parvis du Monastère
- Pose de lampes à ampoules LED plus économiques sur les lampadaires
- Et bien sûr la rénovation de l'Église Saint Sauveur et de la Chapelle Saint Jacques qui s'étendra sur plusieurs années.



CARNET

Félicitations à :

Shanti PIGNOLET et
Matthieu GARDELLE



Adieux à :

Pierrine BRUNO
(ORENGO)

Ellianne DRIGUES

Bernard GERBE

Pauline JEGOUDEZ
(CADORET)

Alain JUG

Bruno MAGGIOLO

Monique MELAN

Marie MOSCIO
(BRUNEL)

François ORENGO

Marie OSEDA
(LECUYER)

Jean-Claude RIOU

Elda RIZZANTE
(HENRY)

Jacquie SCHMITT



Bonne continuation à nos agents :

à Jacky OSEDA qui a pris sa retraite le 1er août et à Jean-François MIGLIORE, notre garde-champêtre qui s'arrête fin août.



Bravo à nos jeunes pour leur succès aux examens :

Julien FRACASSI, Killian SIC et en particulier Chiara OSEDA qui a obtenu son Bac Pro avec mention T.B.

FESTIVAL de MUSIQUE ANCIENNE de Saorge

16 août - 1 septembre 2019

Libre participation

vendredi
**16
août**

PORPORA IMPERIALE

Musique italienne pour 2 violons et basse continue.

19 h église Saint-Sauveur

jeudi
**22
août**

BALADE TROUBADOURESQUE

Conte en musique.

Départ à 17h30 du monastère de Saorge vers la Chapelle St Croix

mardi
**27
août**

QUATUOR VOCAL BONELLI

Musique vocale du Moyen Âge à nos jours.

19 h église Saint-Sauveur

LES MUSES EN FAMILLE

Voyage dans l'Europe baroque avec la famille Papasergio-Frank-Desnoves.

19 h église Saint-Sauveur

mercredi
**28
août**

ENSEMBLE SILS MARIA

Musique allemande pour soprano, deux violons, viole de gambe et basse continue.

19 h église Saint-Sauveur

vendredi
**30
août**


BALADE: AU BOUT DU CHEMIN...

Conte, musiques traditionnelles du monde par les musiciens du Festival et chanteuse invitée.

Départ à 17h30 de la Caranca de Saorge

dimanche
**1
septembre**

Renseignements: fmasaorge@gmail.com

0629938056  Festival de Musique Ancienne de Saorge

Soutenu par les amis de la musique de Saorge et la Mairie.

